



BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT GENIEZ Ô MERLE

JANVIER 2022



LE MOT DU MAIRE

L'année 2021 a été très difficile, marquée par la pandémie de COVID 19 qui sévit hélas encore actuellement. Néanmoins l'équipe municipale a pu travailler dans le respect des règles sanitaires : les travaux de voirie ont été réalisés ainsi que ceux concernant la maintenance du patrimoine et du réseau d'eau.

Certains membres du Conseil Municipal et moi-même ont participé activement aux nombreuses réunions proposées par la COM- COM sur les différents projets ; le transfert de la compétence de l'eau d'ici 2026 ainsi que le traitement des déchets qui doit être mis en place pour 2024.

Nos pensées vont vers nos concitoyens touchés par la maladie et particulièrement pour la doyenne de notre commune, Marcelle ESCURE qui nous a quitté le 6 décembre 2021.

Des moments réjouissants également avec la naissance de Rose Derrat- Pastor au Giberteil et celle de Valentin Sirieix à Chaumeil.

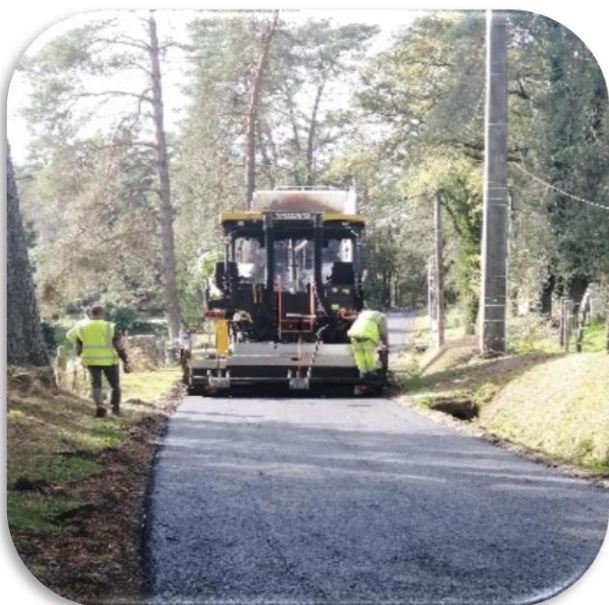
Mes remerciements aux membres du Conseil Municipal ainsi qu'à Sylvie et à Eric qui me soutiennent et qui travaillent quotidiennement à mes côtés.

Je vous présente, avec les membres du Conseil Municipal, tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022.

Lionel JEAN



LES REALISATIONS DE 2021



- La voirie : la route a été refaite à Prend Le Garde et au pont d'Ensagnac avec coupes de bois pour améliorer la durabilité de la chaussée. Le coût des travaux de la voirie s'élève 117 705,64€ TTC dont 35 000€ de DETR (Dotation de l'Etat).



- Les travaux de l'église : une des voûtes a été repeinte et rénovée à la suite d'un dégât des eaux.



- La construction du mur de Sermus attenant au Gite a été réalisé par nos agents techniques aidés d'André Vontrat.

- Le chemin du Puy du Fel a été élargi et empierré pour un montant de 8 106€ dont 6 000€ d'aide départementale.



- De nouveaux panneaux de signalisation ont été posés à Chassagne, Merle, Laval et Sault par Eric Meilhac et le stagiaire Thomas Alrivie.

- Le lavage annuel des châteaux d'eau a été effectué par la SAUR.



- L'achat d'une lame étrave de déneigement et d'une sableuse à auto-chargement a été effectué pour un montant de 9 576€ TTC dont une subvention départementale de 3 000€.

- D'autres achats ont été faits pendant l'année 2021 : un ballon tampon à Sault, une pompe pour le château d'eau du Vert avec une carte électronique pour le tableau de commande des pompes.



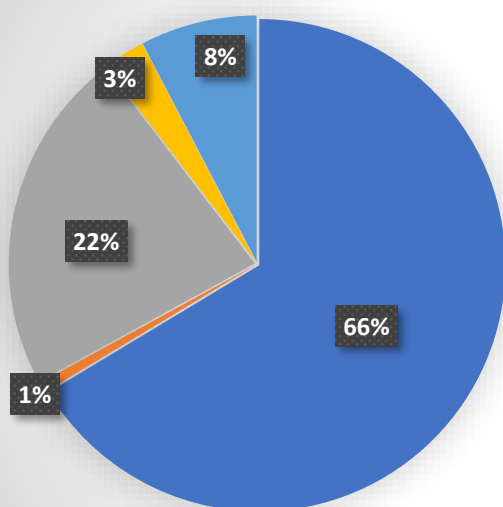
➤ Nicolas AMBROSIUS a refait le mur longeant le chemin cadastré traversant sa propriété à Chaumeil avec l'aide de Jean Claude Sirieix.

Merci à tous les deux pour ce geste de solidarité.

- La révision du contrat d'assurance, de la téléphonie, de l'adhésion au groupement achat d'électricité ainsi que le non-renouvellement de l'emploi d'un agent municipal ont permis d'économiser environ 40 000€ sur le budget de fonctionnement de notre commune.

LE BUDGET COMMUNAL 2021

Recettes de fonctionnement 2021	Budgétisées pour 2021	Réalisées au 7/01/2022
Impôts et Taxes	215 585,00 €	215 820,24 €
Produits des services	2 170,00 €	2 078,53 €
Dotations et participations	73 306,00 €	76 166,77 €
Autres produits de gestion courante	8 901,00 €	10 571,87 €
Opérations comptables	24 878,44 €	6 971,98 €
TOTAL	324 840,44 €	311 609,39 €

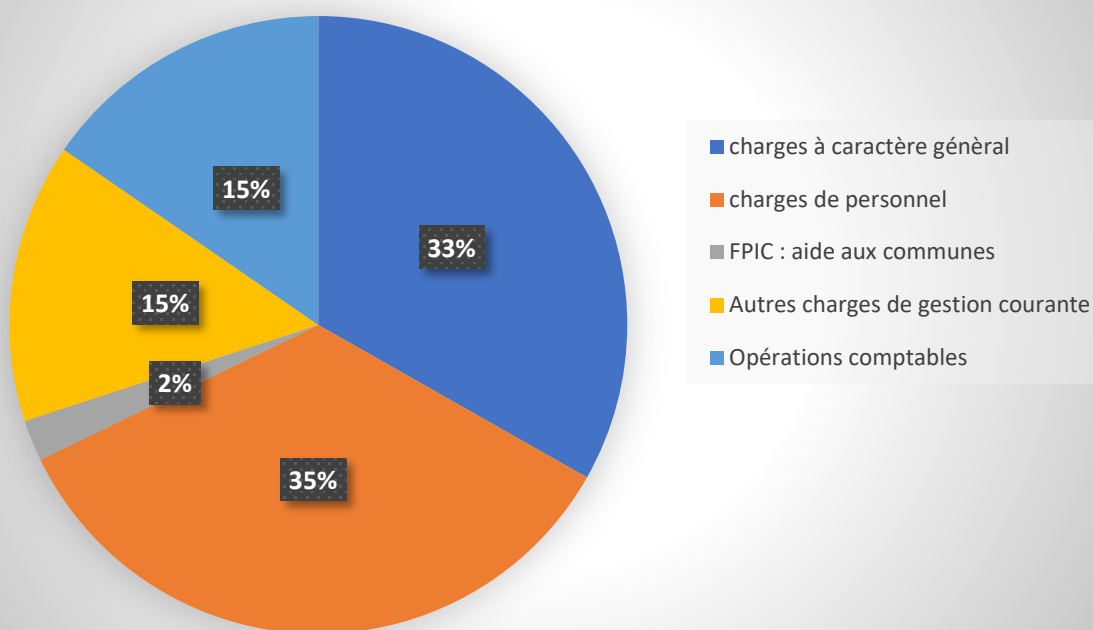


**Les recettes fonctionnement :
324 840,44€**

- Impôts et Taxes
- Produits des services
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Opérations comptables

Dépenses de fonctionnement 2021	Budgétisées pour 2021	Réalisées au 7/01/2022
charges à caractère général	107 908,44 €	82 066,47 €
charges de personnel	112 340,00 €	108 387,74 €
FPIC : aide aux communes	7 000,00 €	5 988,00 €
Autres charges de gestion courante	47 584,00 €	47 326,05 €
Opérations comptables	50 008,00 €	4 962,90 €
TOTAL	324 840,44 €	248 731,16 €

Les dépenses de fonctionnement : 324 840,44€



Recettes d'investissement 2021	Budgétisées pour 2021	Réalisées au 7/01/2022
Ensemble	217 050,00 €	175 417,61 €
Dépenses d'investissement 2021	Budgétisées pour 2021	Réalisées au 7/01/2022
Ensemble	217 050,00 €	143 290,34 €
dont remboursement d'emprunts		47 100,00 €



LES PROJETS 2022

- Poursuivre les travaux de voirie d'Ensagnac à Chassagne : 870 mètres d'enrobé de qualité équivalente à la première tranche seront effectués entre le 15 mai et le 15 juin 2022.
- La vidange mutualisée des fosses septiques sera reconduite à l'automne 2022.
- Pour donner suite au Diagnostic de Performance Energétique (DPE) réalisé au 4ème trimestre 2021, des travaux d'amélioration du chauffage du grand logement et de l'isolation des 2 logements du presbytère seront effectués cette année.
- Un autre DPE est en cours concernant le bâtiment de la mairie pour des travaux prévus en 2023.
- Une autre étude a été demandée afin d'effectuer un sondage sur la voirie au village de Laval en vue du renforcement de l'assiette de la route. Les travaux devraient avoir lieu en 2023.
- Les chemins du groupement forestier ont besoin d'un réaménagement pour donner suite aux intempéries du 14 septembre 2021, la commune participera financièrement à ces travaux.
- Le paramétrage du système informatique de surveillance des compteurs sectionnels sera mis en place cette année.
- Le passage des encombrants est prévu pour l'automne de cette année.



BON A SAVOIR

➤ **L'OPAH (Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat)**

La Communauté de Communes XVD a décidé fin 2019 de réaliser cette opération en partenariat avec les communes, l'Etat (ANAH) et le Conseil Départemental de la Corrèze. Cette action permettra de faire bénéficier aux propriétaires privés ou propriétaires bailleurs, d'une aide sous condition de ressources pour réaliser des travaux d'amélioration de leurs habitats. Ces travaux ne devront pas être démarrés avant le début de cette opération prévue durant le 1^{er} semestre 2022 pour pouvoir prétendre aux subventions.

Le Conseil Municipal de Saint Geniez ô Merle a décidé d'octroyer une aide de 500 euros **sans condition de ressources** pendant 5 ans aux **nouveaux habitants, en résidence principale** dans la commune, soit un maximum de 2500 euros sur cette période. Cette aide sera allouée **uniquement** dans le cadre de l'amélioration de votre habitat.

Cette mesure est un rouage important pour la redynamisation et l'attractivité de notre commune.

➤ **Le traitement des déchets**

La Communauté de Communes XVD qui a la compétence des déchets, a engagé en 2020 une réflexion sur une nouvelle forme de collecte des déchets sur son territoire.

L'objectif de cette démarche est de responsabiliser les usagers face à la production des déchets.

Chaque commune est invitée à participer à cette réflexion. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de l'avancement de ce projet.

➤ **Le syndicat des eaux du Puy du Bassin**

Depuis plusieurs années le syndicat recherche une solution pour pallier au manque d'eau récurrent chaque été et surtout en raison de la diminution des ressources d'eau sur notre territoire telle que l'eau de la Glane.

Une première étude avait débuté en 2013 pour s'approvisionner en eau dans le Cantal via des forages du côté de St Martin Valmeroux, cette solution n'a pas été retenue en raison principalement de la complexité du projet et de ses délais de réalisation.

Une seconde étude propose le raccordement des 10 communes du plateau via le champ captant de la vallée d'Argentat qui est en mesure de pallier quantitativement au manque d'eau en période d'étiage de ces communes.

Des discussions sont en cours actuellement afin de créer une entente intercommunale entre les 10 communes de l'ancien canton de Saint Privat afin de préparer la réalisation de ce projet d'interconnexion.

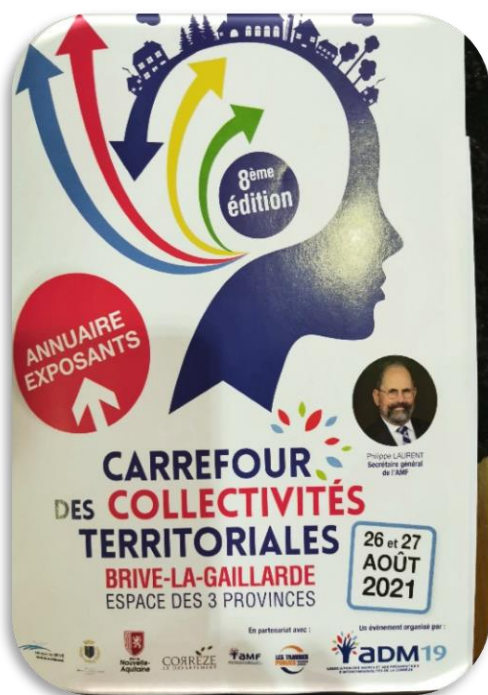
- Plus d'informations dans le communiqué de presse du Président du Syndicat des Eaux du Puy du Bassin joint à ce bulletin municipal.



Les nouvelles de la Commune

➤ **Le Carrefour des Collectivités Territoriales en août 2021 :**

Mesdames Jurbert Marie France et Aigueperse Christine ont assisté à une journée au Carrefour des Collectivités Territoriales organisé par l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalités de la Corrèze (ADM19) pour sa 8ème édition à Brive-la-Gaillarde. Cet événement incontournable est une occasion unique pour les entreprises, les institutionnels, les élus et décideurs d'échanger et de renforcer leurs relations. Elles ont assisté à certaines séances proposées sur des thèmes tels que « optimiser la ressource en eau, investir avec des marges toujours plus réduites, des outils face à la hausse des incivilités et des conflits de voisinage etc... ».



- **X-Trail 2021** : Des bénévoles de notre commune ont participé avec certains membres de la Com-Com au ravitaillement, aux pieds des Tours de Merle, des vaillants coureurs ou marcheurs de cette manifestation 2021. Le soleil était de la partie en ce mois de septembre favorisant l'ambiance joyeuse et amicale.



- **Octobre rose** : Les femmes du Conseil Municipal sont adhérentes à l'association Femmes Elues de la Corrèze, dans ce cadre elles ont participé à la démarche initiée par la ligue contre le cancer du sein, en récupérant des manteaux auprès des femmes des communes corréziennes et en les vendant lors de 2 journées à Malemort sur Corrèze. 1 300 euros ont été ainsi récoltés et reversés à la ligue.



N'hésitez pas à apporter en mairie les manteaux ou vestes en bon état que vous ne portez plus, donnez-les à La Ligue contre le Cancer du Sein. Sylvie notre Secrétaire de mairie les stockera pour la prochaine édition d'Octobre Rose.

- **La Célébration du 11 Novembre** : La cérémonie mémorielle organisée à l'occasion du 11 novembre qui célèbre l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918 s'est déroulée sous le soleil. Les personnes présentes ont rendu hommage à tous les soldats de notre commune morts pour la France.



- **Noël 2021** : Le Père Noël est passé à Saint Geniez pour le plus grand plaisir des enfants de Saint Cirgues et Saint Geniez. Un spectacle a eu lieu le samedi 18 Décembre « Angèle l'Exploratrice » uniquement pour les enfants et leurs parents en raison de la crise sanitaire. Ce spectacle a enchanté les petits et les grands.



L'ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2021

➤ **2 naissances :**

- Rose DERNAT - PASTOR le 28 septembre 2021 du Giberteil.
- Valentin SIRIEX le 8 décembre 2021 de Chaumeil.

➤ **1 décès**

- Marcelle ESCURE née ROUZEYROL d'Ensagnac décédée le 6/12/2021.



LES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS NOTRE COMMUNE EN 2021

La bienvenue à :

- Sylvie et Gilbert ANDREY au Puy la Fourche
- WIBERT Julien locataire chez LOCHE au bourg de Sault



LES INFORMATIONS PRATIQUES

- Les dates de transport pour les foires d'Argentat **par taxi** sont les suivantes : 17 février, 21 avril, 21 juillet et 20 octobre 2022.

Veuillez-vous inscrire auprès de la marie au 05 55 28 21 86.

- Pour mémoire, les habitants de St Geniez peuvent bénéficier du service collectif de transport gratuit, pour aller chaque vendredi au petit marché de St Privat.

S'inscrire auprès des Cars de la Xaintrie au 05 55 28 26 73 au plus tard le jeudi précédent le marché.

- Les dates des élections 2022 sont :

- **Présidentielles** : 1^{er} tour le 10 avril, 2^{ème} tour le 24 avril 2022.

- **Législatives** : 1^{er} tour le 12 juin, 2^{ème} tour le 19 juin 2022.

- L'inscription sur les listes électorales est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Par exemple pour les Présidentielles, il sera possible de s'inscrire jusqu'au 4 mars 2022.

Possibilité de s'inscrire en ligne directement sur le site de service public.

- Si vous désirez recevoir par mail nos documents et parutions, transmettez-nous votre adresse électronique et nous vous les adresserons par mail. *Pour mémoire l'adresse de la mairie est : st.geniez.o.merle@wanadoo.fr*

